

(2013)

**DECLARATION DU PROFESSIONNEL  
DE L'EXPERTISE COMPTABLE**

**OGBA00**

Il est préconisé que ce tableau soit transmis chaque année.

Je soussigné(e),	
<b>Identification du professionnel de la comptabilité</b>	
<b>Dénomination :</b>	<b>N° SIRET :</b>
<b>Adresse :</b>	
déclare que la comptabilité de	
<b>Identification de l'entreprise adhérente</b>	
<b>Profession de l'adhérent</b>	
<b>Profession :</b>	
adhérent du centre de gestion agréé	
<b>Identification du centre de gestion</b>	
<b>N° Agrément :</b>	
<b>Désignation :</b>	
<b>Adresse :</b>	
est centralisée ou surveillée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le	A : Nom du signataire :